

Financement de la formation

Selon le statut du candidat, différentes modalités sont envisageables, dont votre CPF (Compte Personnel de Formation). Contactez-nous.

Inscription dès maintenant

Conditions d'accueil

Hébergement et restauration possible :

Espace Jeunes (FJT) de Coutances
02 33 45 09 69

Logement sur Coutances (voir le CLLAJ www.cllaj-coutances.fr - gîtes aux alentours - chambres chez l'habitant - hôtels...)

Restaurant du campus accessible en périodes scolaires. Cafétéria et espace détente sur place. Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Outils multimédia et d'autoformation à disposition :

Accès internet, informatique et Centre de Ressources (CDR), Centre Documentaire et d'Information (CDI)

Renseignements et accompagnement administratif :

Accueil du public du lundi au vendredi
(Horaires : 8h30-12h00 ; 13h00-17h00)

Renseignements disponibles aussi sur notre site internet.

www.cfppa-coutances.com

Plus d'infos :

CFPPA métiers nature
CS 70722 - 50207 Coutances cedex
Tél. 02 33 76 80 50
cfppa.coutances@educagri.fr

Accès

Train, cars...
1h15 de Caen et de Rennes

Coordonnées GPS:
latitude: -1,45669000
longitude: 49,05016000
« La Quibouquièrre »



Version mise à jour le 28/03/2024



Formation
qualifiante
pour adultes

Dresser son chien de troupeau

Formation mixte

à distance

et en présentiel



Centre habilité par le ministère en charge de l'Agriculture (DRAAF)

www.cfppa-coutances.com

Dresser son chien de troupeau Pour être secondé en toute sécurité

Organisation générale

En formation à distance et en présentiel dans le centre organisateur (CFPPA de Coutances).

Publics visés et débouchés

Tout public.
Cette formation est habilitée comme UCARE du BPREA

Objectif de la formation

Dresser soi-même son chien de troupeau afin qu'il soit en capacité de manipuler tous les animaux de la ferme en toute sécurité.
Débouchés possibles : installation agricole , poursuite de formation pour l'obtention d'un BPREA

Durée et calendrier

70 heures dont 35 heures en présentiel d'octobre à novembre.

Modalités pratiques

Il n'est pas nécessaire de venir en formation avec un chien. Se former avant d'avoir son propre chien est nécessaire ; la formation permet d'identifier le type de chien qui correspond à chacun.

Tenue de travail indispensable : cotte et bottes.

Nombre de places limité à 14 stagiaires.



Contenu de la formation

- Les races de chiens de troupeau, choix du chiot, morphologie, anatomie et physiologie.
- Alimentation, reproduction
- Hygiène, pathologie et prophylaxie
- Toilettage, soins quotidiens
- Intérêt du chenil : organisation et aménagement
- Réglementation en vigueur (papiers)
- Les règles de comportement et d'éducation
- Les règles de dressage (techniques de communication)
- L'apprentissage et travail au troupeau

Modalités pédagogiques et d'évaluation

Notions de bases sur plateforme de formation à distance. (Nombreuses vidéos en situation)

Travaux pratiques encadrés dans plusieurs exploitations agricoles.

Observation et prise en main de différents chiens à des stades différents d'éducation et de dressage.

Modalité d'évaluation : entretien d'explicitation.

L'UC validée est valable 5 ans à compter de la date d'inscription.

Moyens mobilisés

Moyens humains : Une équipe de formateurs spécialisés et expérimentés.

Moyens matériels : Salles de cours équipées et connectées, exploitations agricoles, chiens de troupeaux, différents types d'animaux.